

# Le destin tragique d'un médecin de la « Marseillaise »

## Le médecin-major Joseph Daniel

Joël Le Bras (Bx 58)



Médecin-major de 2<sup>e</sup> classe des Troupes coloniales Joseph Daniel.

Joseph-Henri Daniel est né à Brest, 5 rue Kéruscun, le 26 novembre 1879, dans une famille d'instituteurs. Il n'a que 14 ans, alors qu'il est au lycée de Brest, quand son père décède à l'âge de 38 ans, laissant derrière lui une famille dans la gêne, Joseph ayant aussi une sœur de 15 ans et un frère de 12 ans. Bachelier « Lettres-Philo », puis titulaire du Certificat d'Études Physiques, Chimiques et Naturelles en 1900, Joseph Daniel est incorporé comme soldat de 2<sup>e</sup> classe au 19<sup>e</sup> RI de Brest où il entame son service militaire de novembre 1900 à septembre 1901. Le fait qu'il n'ait pas sollicité de sursis semble montrer que lui et sa mère se sont accordés un temps de réflexion (*comme c'est alors souvent le cas dans les familles aux revenus modestes*) avant de prendre la lourde décision de voir le fils se lancer dans des études médicales, forcément longues et coûteuses. Madame Daniel mère ne dispose alors que de son salaire d'institutrice à 1 200 francs mensuels, avec à sa charge, outre ses trois enfants, ses parents invalides de 86 et 83 ans. Contrairement à une idée faussement admise, une École comme celle de Médecine Navale et Coloniale de Bordeaux est alors payante et reste de ce fait à peine accessible aux enfants issus de

milieux de petits fonctionnaires, artisans ou commerçants, et pas du tout d'ouvriers ou de paysans.

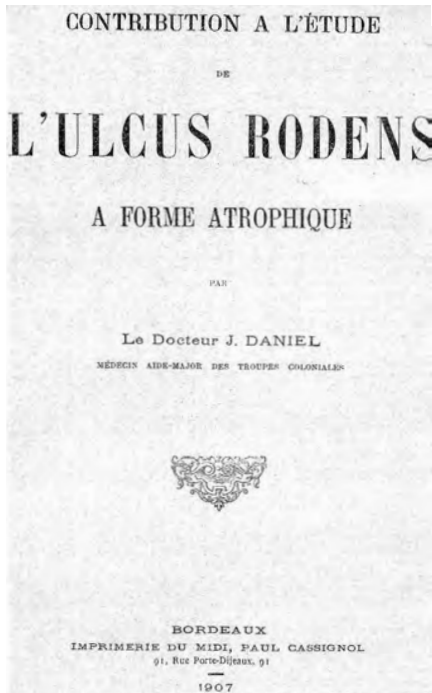
Quoiqu'il en soit, la décision concernant Joseph est quand même prise : il sera médecin militaire. Le 2 novembre 1901, nanti des quatre certificats, de nationalité française, de vaccination antivariolique avec succès, de bonne vie et mœurs et d'aptitude physique à servir dans la Marine, plus un extrait vierge de casier judiciaire et l'autorisation parentale écrite, Joseph entre comme étudiant en médecine de première année à l'École annexe de Médecine Navale de Brest. Avant même que soient connus les résultats des examens de cette première année, Madame Daniel mère doit solliciter auprès de la mairie de Plougastel-Daoulas, où elle exerce alors sa profession, une bourse pour études et frais de trousseau, pour l'École de Bordeaux.

700 francs lui sont accordés pour la pension de la deuxième année de médecine, à régler en trois fois chaque trimestre (*la demande de pension doit être renouvelée chaque année pour les années suivantes, plus 1 300 francs pour le trousseau (livres et matériel d'études)*), à régler aussi chaque trimestre de chaque année. Ces 1 300 francs se répartissent ainsi par année d'études : 2<sup>e</sup> année, 775 francs, 3<sup>e</sup> année, 265 francs, 4<sup>e</sup> année, 260 francs. Madame Daniel mère s'engage par ailleurs à rembourser la totalité de la bourse si son fils ne sert pas au moins six ans après sa sortie, dans la Marine ou aux Colonies.

Malheureusement non admis au concours de fin de première année en 1902, Joseph Daniel a le choix entre l'abandon pur et simple de ses études et le redoublement. Malgré les difficultés que cela suppose pour la famille, il sollicite sa réinscription auprès du



École annexe de Brest 1902. Salle de dissection anatomique. Archives familles Daniel, Lamandé.



Couverture de la thèse de J. Daniel.

ministre de la Marine Pelletan, sous couvert du directeur du Service de Santé de la 2<sup>e</sup> Région Maritime qui est alors le médecin-général de 2<sup>e</sup> classe de la Marine Jules Friaucourt.

Joseph Daniel sera admis à l'École Principale du Service de Santé de la Marine et des Colonies à l'issue de sa seconde année d'École annexe. Il arrive à Bordeaux le 28 octobre 1903, signant donc son acte d'engagement de six ans après la sortie. Entré à Santé Navale sous la direction du médecin général de 2<sup>e</sup> classe de la Marine Louis, Edmond Bertrand, il en sort médecin de 3<sup>e</sup> classe de la Marine sous la direction du médecin général de 2<sup>e</sup> classe de la Marine André Jacquemin.

Sa thèse, soutenue le 16 janvier 1907 porte sur une « Contribution à l'étude de l'ulcus rodens (ulcère phagédénique) à forme atrophique ». Son directeur de thèse est le

Dr Dubreuilh, chargé du cours de clinique des maladies cutanées et syphilitiques à la Faculté de Médecine de Bordeaux. Sans attendre, Joseph Daniel rédige alors à l'attention du ministre de la Marine, et en l'accompagnant d'un exemplaire de sa thèse, la demande d'être promu au grade de médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe des Troupes Coloniales (sous-lieutenant). Quinze jours plus tard, soit le 1<sup>er</sup> février 1907, il rejoint avec ses 45 camarades (41 médecins, 4 pharmaciens) l'École d'Application du Service de Santé des Troupes Coloniales du Pharo de Marseille. Il s'agit de la première promotion, dite « La Marseillaise », de la nouvelle École dont le commandant directeur est le médecin principal de 1<sup>re</sup> classe Louis Clarac.

À quelques exceptions près, les milieux d'origine des élèves de cette promotion sont relativement modestes. On y compte par exemple quatre autres fils d'instituteurs, ce qui fait écrire aux auteurs de l'ouvrage, « L'École du Pharo – Cent ans de médecine d'outre-mer » que ces « cinq fils de hussards noirs de la République seront bientôt des hussards blancs de la colonisation ». Le décret du 23 mars 1907 nomme Joseph Daniel et ses camarades aides-majors de 2<sup>e</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> février 1907.

Léon Stévenel sortira major de cette première promotion, officiellement dispersée le 18 octobre 1907. Chaque médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe sortant perçoit au départ 217,50 francs de solde de base, plus une prime d'équipement de 575 francs, une prime de harnachement (!) de 295 francs et une prime de départ colonial de 195 francs, soit un total de 1 282,50 francs.

Le classement de Joseph Daniel lui a permis d'opter pour la Fédération d'Indochine, en position « Cadres » (à cette époque, on ne choisit ni une unité « cadres » ni une colonie « hors cadres »). Avant d'être mis en route, Joseph Daniel est réglementairement affecté dans une unité, en l'occurrence, le 2<sup>e</sup> RIC de Brest, dont le médecin-chef est alors le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe Adolphe Bonain

(Bordeaux 1890) qui depuis sa sortie de Bordeaux, a connu trois statuts différents (médecin de la Marine de 1892 à 1895, médecin des Colonies et Pays de Protectorat de 1895 à 1900 et enfin médecin des Troupes Coloniales). Du 13 novembre au 12 décembre 1907, Daniel est envoyé à Ouessant comme médecin du détachement du 2<sup>e</sup> RIC dans cette île. Bonain décède en lui « des dispositions pour faire un bon médecin militaire »...

Joseph Daniel a profité de cette brève affectation métropolitaine pour contracter mariage avec une jeune bordelaise, Marie-Lucie Lalanne, âgée de 21 ans. L'autorisation sera accordée d'autant plus facilement que Mlle Lalanne est alors la maman d'une fillette née en juillet 1907 que Joseph Daniel a reconnu comme étant le « fruit de ses œuvres ». Le 18 mars 1908, il convole en justes noces à la mairie de Brest et reçoit le jour même son ordre de départ pour l'Indochine. À l'issue de sa permission réglementaire de mariage, il embarque à Marseille sur le *Tonkin* avec son épouse. On est le 26 avril 1908. La fillette restera à Bordeaux chez sa grand-mère maternelle.

## Le Cambodge

La famille arrive à Saïgon le 20 mai 1908 et Joseph Daniel est immédiatement affecté à l'état-major du 11<sup>e</sup> RIC de Cochinchine, qui lui enjoint tout aussi immédiatement, de rejoindre le détachement de ce régiment à Phnom Penh au Cambodge, ce qui est chose faite le 23 mai. Ce faisant Daniel entame une campagne double dans la mesure où le royaume khmer est toujours déclaré « territoire en guerre » (contre le Siam). En fait, il existait alors entre la France et le Siam la persistance d'un état de tension consécutif aux visées communes du Siam et du Cambodge, protectorat français, sur la portion nord-ouest de ce dernier territoire, où se dressait notamment le temple d'Angkor. Certes le traité du 23 mars 1907 avait permis au Cambodge de retrouver l'intégrité de ses



Caserne du 11<sup>e</sup> RIC à Saïgon.



1911 Tirailleurs cambodgiens (béret rouge, tenue de toile kaki, jambières de toile blanche).



Médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe Joseph Daniel au Cambodge 1908.

frontières, mais le roi Sisowath craignait une agression de la part du Siam et avait de ce fait souhaité le maintien dans son pays d'une force militaire française de dissuasion, force relativement symbolique car elle n'était représentée que par le détachement du 11<sup>e</sup> RIC (environ les effectifs d'une forte compagnie aux ordres d'un capitaine) et le navire *stationnaire* du Mékong avec une trentaine de marins. Sans oublier toutefois la première « milice » cambodgienne, instruite par des Français, et qui sera ultérieurement à l'origine de la 1<sup>re</sup> compagnie de Tirailleurs cambodgiens.

Phnom Penh, promue depuis peu capitale, est alors une petite cité d'environ 20 000 habitants, dont 500 Français (administrateurs, fonctionnaires, militaires, commerçants). Au près du roi, un résident supérieur représente la France.

Le Service de Santé de l'Assistance Médicale Indigène (AMI) comporte un dispensaire urbain avec service de PMI et un hôpital mixte d'une centaine de lits, surnommé « La Paillotte », ouvert depuis près d'un demi-siècle par les sœurs de la Providence de Pontrioux. Un médecin-chef des Troupes coloniales hors-cadres le dirige (en 1905, il s'agissait du médecin-major de 1<sup>re</sup> classe Maurice Doucet, Bordeaux 1900) assisté d'un second médecin colonial et de médecins indochinois. Cet hôpital accueille tout à la fois les civils et militaires européens (50 lits) et les indigènes (également 50 lits), tandis que depuis 1906, existe un pavillon spécial pour l'accouchement des femmes européennes. L'AMI dépend d'une inspection des services sanitaires et médicaux, basée à Hanoï dirigée par le médecin-inspecteur (*correspondant au grade actuel de médecin-général*) Charles Clavel, avec un poste d'adjoint à Saïgon, pour la Cochinchine et le Cambodge (médecin-major

de 1<sup>re</sup> classe Jojot, qui a remplacé Lidin, rapatrié sanitaire en 1906). La particularité de notre système de santé outre-mer fait que l'inspecteur des services sanitaires et médicaux d'une fédération, donc chargé de l'AMI, est également directeur du Service de Santé des Troupes. De ce fait, Joseph Daniel qui arrive à Phnom Penh dans ce dernier cadre, et ses camarades dans l'hôpital ont le même chef direct. Ce n'est qu'en 1909 que l'AMI de la Fédération d'Indochine s'émancipera du Service de Santé des Troupes.

Joseph Daniel, médecin-major du détachement du 11<sup>e</sup> RIC et de son casernement, cumule par ailleurs ses fonctions avec celle de médecin de garnison, cette dernière étant sous le commandement d'un officier supérieur, le « commandant d'armes ». Le courant n'étant pas passé avec son capitaine, Joseph Daniel n'accepte que les ordres du commandant d'armes.

Le problème, comme dans toute hiérarchie qui se respecte, c'est que le premier notateur est toujours le chef direct, en l'occurrence ici, le chef du détachement. Autant dire que Joseph Daniel commence par être mal noté. Il écope même de la seule punition de sa carrière : quatre jours d'arrêts simples pour avoir rédigé et signé lui-même une note de service. Le capitaine, ayant été muté mi-1909, Daniel reconnaît par contre son remplaçant comme son véritable supérieur hiérarchique, et ses notes sont désormais excellentes durant les deux années qui vont suivre, sa prolongation de séjour ayant en

effet été acceptée sans difficulté. En 1911, Joseph Daniel obtient même l'excellente note de 18/20, avec comme mentions particulières l'aptitude à servir dans les Corps indigènes, pour s'être occupé avec bonheur des Tirailleurs cambodgiens, et celles à remplir des fonctions administratives et politiques. Malheureusement, et du fait même que les archives de l'administration coloniale du Cambodge détenues, à la fois par l'Ambassade de France et par la Bibliothèque Nationale, furent détruites par les Khmers rouges en 1975, on ignore les raisons pour lesquelles, Joseph Daniel fut honoré d'un nom de rue dans le quartier résidentiel de Phnom Penh. Deux possibilités sont envisagées : Joseph Daniel était reçu dans le palais du roi à Phnom Penh ainsi que dans sa résidence d'été de Battambang : il a pu de ce fait soigner le roi ou des membres de sa famille. Mais il a pu tout aussi bien se distinguer lors de la grande épidémie de variole qui a sévi au Cambodge en 1911 (1).

En novembre 1908, naît une seconde fille, tandis que le 1<sup>er</sup> février 1909, Daniel est promu médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, soit médecin-lieutenant.

Joseph Daniel profite de ses temps de loisirs pour pratiquer l'équitation à la Société Hippique de Phnom Penh. On sait qu'à l'époque, ce sport est fortement recommandé par les instances militaires, ce qui explique que, dès l'École de Bordeaux puis à Marseille (Manège du 9<sup>e</sup> Hussards), les futurs médecins coloniaux s'adonnent à cette pratique. Les



Le Cambodge donna au Dr J. Daniel le nom d'une rue de Phnom Penh.

(1) Sources convergentes du CAOM, des Archives du Pharo et des Instituts Pasteur d'Indochine.

officiers notateurs ne manquent d'ailleurs jamais de signaler que Joseph Daniel monte « assez bien » voire même « bien » à cheval. L'autre dérivatif de Daniel est son initiation à la langue khmère. En janvier 1911, au retour d'une courte permission à Kompong Khom sur le Tonlé Sap, il obtient le brevet de langue cambodgienne (1<sup>er</sup> degré). Cet enseignement, alors dispensé dans le cadre de l'Alliance française, est suivi par nombre de nos compatriotes et fortement encouragé par le roi. Ce dernier, francophile, enverra même son fils suivre sa formation d'officier à l'École de Saint-Cyr. De surcroît, il est un ardent défenseur du chef de la communauté des chrétiens de Phnom Penh. Le missionnaire, Jean-Baptiste Bernard, vient d'éditer en 1902 un dictionnaire franco-cambodgien, à la suite d'Étienne Aymonier, historien et linguiste, autre passionné de la langue khmère, reconnu encore aujourd'hui, comme le *sauveur* de cette langue, appelée un moment à disparaître. N'oublions pas également, qu'entre 1863 et 1866, le chirurgien de 2<sup>e</sup> classe de la Marine, Alexandre Hennecart, arrivé au Cambodge avec le lieutenant de vaisseau Doudard de Lagrée, puis affecté près de trois ans à la station du Haut-Cambodge, avait fini par maîtriser parfaitement la langue cambodgienne, au point de rédiger à son retour une première grammaire et un premier dictionnaire franco-cambodgien, traduisant par ailleurs en langue khmère la plupart des grands livres bouddhiques.

Le 5 juin 1911, Joseph Daniel et sa famille embarquent à Saïgon sur le « *Latouche-Tréville* », qui atteint Marseille le 6 juillet suivant.

## La Côte-d'Ivoire

À l'issue de son congé de fin de séjour de trois mois, Joseph Daniel est affecté au 5<sup>e</sup> RIC de Cherbourg, mais obtient finalement sa réintégration au 2<sup>e</sup> RIC de Brest pour convenances personnelles, acceptée le 29 septembre 1911. La santé de son épouse, durement ébranlée par le rude climat indochinois, amène Joseph Daniel à demander (et obtenir) un second congé du 7 octobre 1911 au 9 janvier 1912. Madame Daniel décède le 24 octobre 1911. Elle n'avait que 24 ans. Le 6 janvier 1912, Joseph Daniel est détaché au 6<sup>e</sup> RIC, second régiment colonial de Brest, pour faire du service comme le mentionne son ordre de mutation, et ce dans l'attente d'une nouvelle affectation. Ayant confié ses deux fillettes à sa mère, Daniel est mis en route pour la Fédération d'AOF, cette fois en position « hors cadres » ce qui signifie son intégration dans le service civil de l'Assistance Médicale Indigène (AMI).

Parti de Bordeaux le 25 mars sur le navire *Europe*, Daniel atteint Dakar où le médecin-inspecteur Delrieu, médecin-chef du Service de Santé de l'AOF, l'affecte en Côte-d'Ivoire. À

Bingerville, alors chef-lieu de la Côte-d'Ivoire (gouverneur Angoulvent), le médecin-major de 1<sup>re</sup> classe Paul Lamy (Bordeaux 1892) décide d'affecter Daniel dans l'un des 14 postes médicaux du territoire, celui de Tabou, en terre krou, à la frontière avec le Libéria, au bord de l'océan.

Les postes médicaux de l'AMI sont alors de petites formations comprenant un dispensaire et quelques lits d'hospitalisation pour les cas les plus graves. Le médecin y a un quintuple rôle :

- les consultations gratuites des indigènes et les traitements, si possible, appropriés avec la dotation médicamenteuse accordée ;
- les vaccinations antivarioliques ;
- les visites à domicile pour les impotents ;
- les tournées périodiques dans ce qu'on appelle la circonscription médicale (en règle dans un cercle d'un rayon maximum de 50 kilomètres) ;
- si possible, les évacuations sanitaires, souvent théoriques, en raison de l'absence de moyens.

La fonction est loin d'être sans risques, de nombreuses régions de la colonie n'étant pas encore pacifiées. Déjà, il est hasardeux de rejoindre son poste d'affectation, ce qui n'est réalisé que sous forte escorte de tirailleurs. Se

rendre, par exemple, à Tabou, éloigné de 600 kilomètres de Bingerville, demandait alors de traverser le bassin du fleuve Sassandra où les Bakoués sont à l'époque en pleine insurrection. Des tribus entières comme les Wobés, les Gagous, les Gouros, les Didas et les Guérés sont encore insoumises, au point que, la plupart du temps, il n'existe pas de poste médical à leur disposition. On estime que la dernière révolte réprimée en Côte-d'Ivoire est celle des Didas en 1918.

Joseph Daniel, a probablement rejoint Tabou par une navette maritime parcourant périodiquement la côte ébournéenne. Daniel se souvient que le 23 novembre 1908, une colonne de pacification, partie précisément de Tabou, s'est fait attaquer par des tribus indigènes en révolte à Koïama en Haute Guinée près de la jonction des trois frontières encore mal délimitées (Guinée, Libéria et Côte-d'Ivoire). Le médecin de la colonne, G. Mariotte, son camarade de promotion du Pharo, a été exécuté d'une balle en pleine tête, alors qu'il soignait un tirailleur blessé sur le champ de bataille. Il est le premier mort de la promotion *La Marseillaise* et du nouveau Service de Santé des Troupes Coloniales. Le nom de Koïama (pourquoi pas plutôt le sien ?) sera donné à la troisième promotion du Pharo



Médaille coloniale du MAM1 Daniel après son séjour ivoirien.



Médecin-major de 2<sup>e</sup> classe Joseph Daniel 2<sup>e</sup> RAC.

(1909). Mariotte est inhumé sur place, dans le petit village guinéen de N'Dzébéla.

À Tabou, Daniel va trouver un administrateur avec lequel il ne va pas s'entendre, et qui, en tant que premier notateur, ne va pas se montrer tendre avec lui, déplorant de sa part *un manque de zèle et de fermeté dans le service*. Ce fut peut-être la faille de Joseph Daniel, déjà observée à ses débuts au Cambodge, avec des retards à fournir les sacro-saints rapports techniques périodiques, qualifiés alors de *négligence*. Il aurait dû savoir (c'est ce qui lui était reproché) que le rapport est la pierre angulaire de toute administration. Un seul rapport périphérique vous manque et c'est l'impossibilité de rédiger, à l'échelon central, le rapport global. Maintenant, on ne peut évidemment s'empêcher de se placer dans la position d'un médecin de poste médical isolé, comme l'était le jeune Joseph Daniel, veuf de fraîche date, éloigné de ses enfants, et dont les nouvelles ne lui parvenaient alors qu'avec plusieurs semaines de retard, aux prises avec un administrateur pointilleux, sans quasiment aucun compatriote auprès de qui s'épancher. Toujours est-il, qu'au bout d'un an, le 14 avril 1913, il se voit brusquement muté aux « antipodes » de Tabou, dans l'extrême nord-est de la colonie, poste médical de Bondoukou, en pays Koulango. Et là, de nouveau, un peu comme au Cambodge, ses notes redeviennent exceptionnellement bonnes. L'administrateur le pare des plus belles vertus professionnelles ; le médecin-principal de 2<sup>e</sup> classe Lamy, puis son successeur Guerchet, lui emboîte le pas. Le 23 septembre 1913, Joseph Daniel est promu médecin-major de 2<sup>e</sup> classe, soit médecin-capitaine. Fin 1913, en raison de

cette promotion et de sa notation, il est placé à la tête d'une formation sanitaire plus importante, parmi celles récemment mises en place dans la colonie, à savoir l'infirmier-ambulance de Dimbokro, en pays Baoulé. Cette formation comprend un dispensaire et un hôpital de 20 lits (2/3 pour les indigènes et 1/3 pour les Européens), un service d'hygiène et des crédits de fonctionnement importants. Le médecin est logé dans un pavillon relativement confortable, dans l'enceinte de la formation.

Il est à noter que si Joseph Daniel a effectué son séjour à Tabou en campagne double (région considérée comme non pacifiée comme tout le sud-ouest de la colonie), autant à Bondoukou qu'à Dimbokro, il se retrouve sous le régime de la campagne « simple », une année de séjour donnant droit à deux annuités au lieu de trois en cas de campagne « double ». Le pays Baoulé, notamment, est considéré comme entièrement pacifié depuis plus d'un an. Notre médecin-major de 2<sup>e</sup> classe ne profitera que quelques mois de cette affectation alors jugée « privilégiée ». Le 8 mai 1914, Joseph Daniel obtient du ministère de la Guerre la médaille coloniale avec agrafe « AOF ».

Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France et il est décidé de réduire considérablement le nombre de postes Outre-Mer. Joseph Daniel fait partie des médecins coloniaux désignés pour rejoindre les unités de combat. Le 8 septembre, il embarque à Grand-Bassam pour Dakar où il arrive le 12 septembre. Là il est désigné comme médecin-major de la fraction coloniale du 2<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie Coloniale (2<sup>e</sup> RAC), qui rapatrie en métropole son groupe de batteries d'artillerie, lequel embarque le 30 septembre sur le navire « *Amiral Hamelin* ».

## La guerre 1914-1918

Dès leur arrivée en métropole, Joseph Daniel et son groupe de batteries rejoignent l'unité-mère, alors positionnée dans l'est de la Champagne. Le 2<sup>e</sup> RAC appartient à l'artillerie divisionnaire de la 3<sup>e</sup> DIC, elle-même incorporée au 1<sup>er</sup> corps d'armée colonial (1<sup>er</sup> CAC) du général Lefèvre.

Le 2<sup>e</sup> RAC soutiendra notamment l'offensive française de février 1915, depuis la Champagne, vers les Ardennes, à travers l'Argonne. De mai à juillet 1915, on retrouve le 2<sup>e</sup> RAC d'abord sur l'Aisne, dans le Soissonnais, puis lors de la bataille d'Arras, à Warluzel, entre cette ville et Doullens. De là le 2<sup>e</sup> RAC retourne en Champagne-est, toujours sur les contreforts de l'Argonne, c'est à cette occasion que le 1<sup>er</sup> CAC arrêtera une offensive allemande venue de l'Argonne, la 7<sup>e</sup> batterie du 2<sup>e</sup> RAC où opère le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe Joseph Daniel, étant citée à l'ordre de l'Armée le 25 septembre, le jour même où l'Armée Française lance la *deuxième bataille de Champagne*, à Massiges (flanc est du camp de Suippes), la première offensive au gaz « moutarde » de la guerre.

L'Argonne et l'est de la Champagne resteront des sites de combat d'une grande violence tout l'automne 1915 et le début de l'hiver 1915-1916. Les pertes françaises sont importantes au sein de la 3<sup>e</sup> DIC. Le 2<sup>e</sup> RAC et l'artillerie divisionnaire de la 3<sup>e</sup> DIC se portent sur la Somme près de Péronne.

C'est là, au printemps 1916 que Joseph Daniel reçoit son avis de mutation pour le 8<sup>e</sup> groupe d'artillerie (canons de 75) du 3<sup>e</sup> RAC, incorporé à l'artillerie divisionnaire de la 13<sup>e</sup> DI du 21<sup>e</sup> CA du général Jacquot. C'est dans le cadre de cette unité qu'il est cité, le



Le médecin-major de 2<sup>e</sup> classe Joseph Daniel (3<sup>e</sup> à partir de la gauche) 2<sup>e</sup> Spahis algériens - 1917.

17 septembre 1916, à l'ordre du Corps d'Armée, toujours sur le front de la Somme, pour « être allé à plusieurs reprises, dans le plus grand calme, sous de violents bombardements, donner ses soins à des canonniers blessés (2) ». Cette citation comporte par ailleurs l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile.

À l'automne 1916, certains éléments du 3<sup>e</sup> RAC, dont le groupe de Joseph Daniel, quittent le 21<sup>e</sup> CA pour le 2<sup>e</sup> CAC, créé en juin 1915, sous les ordres du général Blondat, et dont le nouveau chef du Service de Santé est le médecin-principal de 1<sup>re</sup> classe Jules Émily, héros de la colonne Marchand à Fachoda. Dans ce Corps d'Armée, on trouve aussi quatre escadrons du « 2<sup>e</sup> Spahis algériens ». En l'absence de médecin spécifiquement affecté à ces unités de cavalerie, c'est Joseph Daniel qui en devient le médecin-chef, cumulant cette fonction avec celle de médecin de son groupe de batteries du 3<sup>e</sup> RAC. Il n'est pas impossible qu'il ait dû cette fonction surnuméraire à ses excellentes qualités de cavalier.

En janvier 1917, le 2<sup>e</sup> CAC se retrouve au sud de l'Aisne, le long de la route Soissons-Reims de part et d'autre de Fismes, afin d'y préparer l'offensive de printemps qui doit déferler par le sud sur la Champagne.

Fin février 1917, Joseph Daniel doit être hospitalisé à l'ambulance 12/3 avec le diagnostic de *paludisme compliqué d'anémie intense*. Son état s'étant aggravé, il est transféré à l'ambulance voisine 3/69, dans le secteur 27 de la Fère-en-Tardenois, dans l'Aisne. Ces deux ambulances d'infanterie du 2<sup>e</sup> CAC sont alors rattachées à l'HOE 1 (Hôpital d'Origine d'Étapes n° 1) de ce Corps d'Armée.

C'est dans l'ambulance 3/69, accolée à la gare de La Fère, que Joseph Daniel meurt le 4 mars 1917, avec le diagnostic de *pneumonie double contractée en service commandé*, avec attribution automatique de la mention Mort pour la France (3). Son corps fut inhumé à La Fère. L'avis de décès fut adressé par le ministre de la Guerre au bureau de comptabilité du 2<sup>e</sup> Spahis algériens de Tlemcen, à charge pour le chef de Corps de donner avis officiel du décès à sa famille, en l'occurrence, sa mère.

#### Commentaires à propos de la notation « en premier » des jeunes médecins du service de Santé colonial

*L'étude du profil de carrière de Joseph Daniel (deux notations très médiocres au début de chacun de ses séjours coloniaux, compensées en fin d'affectation par des appréciations cette fois très élogieuses) nous autorise à porter rétrospectivement un jugement critique sur le caractère fantaisiste, pour ne pas dire plus, des appréciations portées sur la manière de servir des jeunes médecins coloniaux. Qu'il soit affecté comme unique médecin d'un Corps de troupes coloniales, en position « cadres », ou dans un poste médical isolé de brousse, en position « hors cadres », le médecin est noté en premier, soit par l'officier commandant le Corps de troupes où il sert, soit par l'administrateur local du service colonial du ministère des Colonies. Très souvent son avenir militaire et notamment son avancement (au choix ou à l'ancienneté) dépendra d'un supérieur hiérarchique considéré arbitrairement comme en mesure de le juger « pour l'ensemble de son œuvre ». Mais s'il le peut, administrativement ou disciplinairement, il est en règle incapable de le faire au plan tech-*

*nique, sauf à considérer, ce qui n'est qu'un critère indirect, le degré de satisfaction des patients que le médecin a eu l'occasion de soigner.*

*D'une façon générale, on observe, dans les notes attribuées, des jugements sommaires voire même caricaturaux, sur ce qu'on nomme « la façon de servir » : le zèle déployé, l'obéissance ou l'individualisme manifestés, la ponctualité, l'entregent, la capacité ou non à monter à cheval et, en cas de conflit, le sang-froid ou le courage, mais jamais, et pour cause, les qualités et résultats professionnels, sauf d'une manière qui reste toujours subjective et donc sujette à caution. Aussi longtemps que le médecin colonial n'est pas entré dans un système de santé où il se trouve enfin placé sous les ordres d'un autre médecin du Corps, qu'il soit dans les cadres ou hors cadres, il n'est jamais jugé en tant que praticien. Mais bien souvent alors, l'opinion de la hiérarchie est déjà faite, et il risque de se voir d'ores et déjà enfermé à jamais dans une case qui fera de lui un « bon » médecin colonial ou non.*

*C'est une évidence aujourd'hui, et après l'étude que l'on a pu faire de multiples dossiers individuels de médecins coloniaux, que des carrières brillantes se sont bâties, de ce fait même sur des critères très éloignés de la médecine proprement dite, tandis que d'autres ont été brisées à jamais pour de mesquins conflits de début de carrière, nés d'incompatibilité d'humeur entre un médecin, isolé de ses pairs, et un notateur techniquement incapable de le juger.*

**Remerciements à Guy Lamandé, petit-fils de J. Daniel, pour l'iconographie.**

(2) Bataille de Vermandovilliers.

(3) NDLR : Le nom de Daniel J.-H. est inscrit sur les monuments aux morts de l'École de Santé Navale à Bordeaux et de l'École de Santé des Armées de Bron.